



Territoire Isérois

HAND'ISERE



ISSN 2609-6269

Printemps 2025



Loi de 2005 toujours pas appliquée

Place à l'action !



Une équipe de délégation

Directeur Territorial des Actions Associatives
Jérôme COMBE

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO
Lolita BARANCOURT

Chargé de mission communication :
Cyril LELY

Chargée du Développement des Actions
Associatives : Mylène LE LAMER

Cheffe de projet : Charlene MOINE

Référentes Mand'APF 38 : Charlotte BUIS, Ines
CHETTOUH et Gaëlle GOZE.

Service Civique : Vinlarie EMIRGAND
Marina POUZIN

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Cheffe de Projet : Sophie GONNET
Agent Associatif : Muriel SANITAS
Amandine VIGNE

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS (Représentante)
Sophie VILLE (Suppléante)
Vincent BROCHET (Suppléant)
Victor MENEGHEL (Représentant CAPFR)
Amandine GILLES
Sylvie PELISSIER
Sophie TOURNE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Victor MENEGHEL

Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS : 06 70 95 76 72

Accueil Standard

Anne-Marie	Jérôme	Vincent
Amandine	Elisabeth	Nadine

Une vingtaine de bénévoles travaillent

régulièrement avec nous

Merci à eux !



Bon d'adhésion 2025

Vous pouvez
aussi adhérer à APF France handicap
et vous abonner à *Faire Face* via
notre site internet :
www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1 adhérer à APF France handicap* et m'abonner
pour 12 mois au magazine *Faire Face*
(version papier + web) **47 €**

2 adhérer pour 12 mois à APF France handicap
(sans abonnement au magazine *Faire Face*) **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

M. M^{me} Nom/Prénom

Adresse

Code postal [] Ville

Téléphone

E-mail (facultatif)

Ci-joint mon règlement par :
 chèque bancaire chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Edito	p.3
Actualités et informations	p.4
Vie associative	p.8
Evènements	p.10
Loisirs Avril Mai Juin	p.14

Nous vous accueillons à la délégation départementale

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot,
38100 Grenoble

Téléphone : 04 76 43 13 28

E-mail : dd.38@apf.asso.fr

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962

38200 Vienne

Téléphone : 04 74 85 71 09

E-mail : dda.38@apf.asso.fr

Site APF France handicap de l'isère :
<https://isere.apf-francehandicap.org/>

Chers.es. amis.es,

Avec l'arrivée du printemps, une période synonyme de renouveau et d'espoir, nous avons l'occasion de réfléchir sur nos actions et nos engagements au sein de notre association.

Au niveau départemental, nous œuvrons sans relâche pour garantir l'accès aux droits et faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans notre société. Nos initiatives telles que des sensibilisations et des rencontres avec les acteurs locaux et les associations partenaires permettent de créer un cadre inclusif.

Le printemps est aussi une invitation à tisser des liens. A cette occasion, nous participons au trail des « 3 Pucelles ». Cet évènement sportif encourage l'inclusion, renforce l'amitié et l'entraide entre les participants.

Au mois de mai, nous allons organiser un mouvement coordonné de caravanes qui partiront des territoires pour converger vers Paris. Cette mobilisation collective portera l'espoir d'une société plus juste, capable de considérer le handicap comme une opportunité d'améliorer les conditions de vies de tous.

Ensemble faisons du printemps une saison de solidarité et d'égalité.

Rejoignez-nous dans cette belle aventure !

Chantal VAURS *Elue représentante du CAPFD*

Jérôme COMBE *Directeur Territorial des Actions Associatives*



Permanences des Députés

Au printemps 2023, suite à une « déambulation associative » entre différents locaux politiques, accompagnés de la presse, nous avons pointé les élus « mauvais élèves » en matière d'accessibilité de leur permanence parlementaire ou de leur parti politique.

La presse s'était fait l'écho de notre constat et nous eûmes alors l'occasion d'échanger avec le sénateur GONTARD lors de notre journée départementale d'octobre 2023. Il occupait alors un local inaccessible au n° 3 de la rue Gabriel PERI.

Nous avons appris récemment que cet élu a décidé de quitter son local pour un autre, plus conforme en matière d'accessibilité.

Tant au nom des associations qu'en celui des personnes en situation de handicap, nous remercions cet élu pour sa prise de conscience ; son geste nous convainc qu'une étape supplémentaire pourrait être atteinte sur le chemin d'une France plus accessible !

D'autre part, informé des mésaventures vécues le 18 juillet 2024 par M. le député de la Dordogne PEYTAVIE, élu en fauteuil roulant, qui ne put voter à l'occasion du premier tour du scrutin pour l'élection du Bureau de l'Assemblée, nous envisageons de faire la proposition suivante aux sénateurs PEYTAVIE et GONTARD:

Mettre à profit les niches parlementaires de leur groupe pour déposer une proposition de loi modifiant deux textes :

- celui concernant le financement de la vie politique et ...
- celui encadrant les conditions de versement des avances pour frais de mandat

Cela afin de promouvoir un infléchissement de la loi, modification qui conditionnerait tout financement politique à l'accessibilité effective des lieux concernés.

En effet, les locaux de partis et les permanences parlementaires sont des E.R.P. de 5^{ème} catégorie, au plein sens du terme : les premiers sont susceptibles d'accueillir des militants ou sympathisants, gage de leur participation à une pleine citoyenneté, les secondes sont les lieux où peuvent se développer les liens entre les citoyens et leurs élus... Il n'est donc pas concevable que ces locaux soient exonérés du droit commun en matière d'accessibilité, d'autant plus qu'ils sont financés par de l'argent public !

Nous sommes dans l'attente d'une rencontre, et il nous semble qu'une action concertée entre ces deux parlementaires serait souhaitable pour aboutir.

Première réunion du groupe de travail logement

Le groupe de travail sur le logement s'est réuni pour la première fois mercredi 05 février 2025 à la délégation. Douze personnes étaient présentes, physiquement ou en visio. Elles résident dans tout le territoire isérois : à Grenoble, Saint-Egrève, Voiron, La Tour du Pin, Villefontaine, Saint Chef, ou encore Oyeu.

Chacun s'est présenté et a exprimé ses attentes. Les objectifs qui ont été retenus pour ce groupe de travail sont les suivants :

- Se rapprocher des architectes (sensibilisation et mise en place d'un cahier des charges)
- Se rapprocher des bailleurs sociaux (sensibilisation, mise en place d'un cahier des charges et automatisation des pré-visites)
- Sensibiliser les ascensoristes
- Informer les personnes sur leurs droits (PCH)
- Faire changer les normes
- Veiller à l'accessibilité des logements, mais aussi des hébergements (d'urgence ou non)
- Pour cela, le groupe commencera par établir deux cahiers des charges : l'un destiné aux futurs architectes, et l'autre destiné aux bailleurs sociaux.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 02 avril 2025 à 10h00 à la délégation. Ces réunions se tiendront un mois sur deux, le premier mercredi du mois.



20 ans après ...

Il y a 20 ans, le 11 février 2005, la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », fixait le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. Elle donnait pour la première fois une définition du handicap et imposait un principe d'égalité dans tous les domaines.

L'événement du 10 février 2025, organisé dans toute la France et notamment Place de la République à Paris, a rassemblé des milliers de personnes, avec plus de 3 500 participants à distance via une plateforme dédiée. Il s'agissait d'une action inter-associative destinée à dénoncer les retards et insuffisances dans l'application de la loi, ainsi qu'à promouvoir une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. La délégation s'est également mobilisée avec l'AVH, et Malentendant38 en organisant une conférence de presse. Plus de 20 personnes se sont déplacées le 10 février dans les locaux de la délégation. Une belle mobilisation qu'à pu voir le Dauphiné Libéré en interviewant les personnes en situation de handicap présentes.



La loi du 11 février 2005 avait posé un cadre légal essentiel en introduisant une définition du handicap et en affirmant un principe d'égalité dans tous les domaines de la vie sociale. Cependant, 20 ans après, la réalité est tout autre : l'accessibilité universelle demeure un objectif lointain et les discriminations persistent. Malgré le fait que 23 millions de Français sont concernés directement ou indirectement par le handicap (12 millions de personnes handicapées et 11 millions d'aidants), les avancées restent trop lentes et partielles.

Un constat alarmant est la sous-représentation des personnes en situation de handicap dans la vie citoyenne. En effet, une sur trois n'est pas inscrite sur les listes électorales, contre 12,4 % pour la population générale, selon une étude de Baudot et Bouquet (2023). Par ailleurs, le handicap est toujours le premier motif de discrimination selon le rapport annuel du Défenseur des droits.

Face à ces constats, APF France handicap et ses partenaires demandent des actions concrètes pour que l'inclusion ne soit plus une promesse vide, mais une réalité tangible. Leur mobilisation vise à rappeler aux pouvoirs publics l'urgence d'une mise en œuvre efficace des droits déjà reconnus par la loi, et à encourager une véritable participation citoyenne des personnes en situation de handicap.

En somme, ce vingtième anniversaire de la loi de 2005 ne peut être célébré comme un succès. Il sert plutôt de rappel sur le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre une société véritablement inclusive.

Décembre :

- **Accessibilité des permanences des nouveaux députés** : Décision d'envoyer un courrier aux 4 nouveaux députés afin de vérifier si leurs permanences sont accessibles. Nous solliciterons également une rencontre pour présenter APF France handicap et les sujets sur lesquels nous travaillons.
 - **Mobilisation du 10 février pour les 20 ans de la loi de 2005** : Réflexion sur l'événement prévu le 10 février. Les élus déplorent la faible mobilisation attendue en raison de l'heure de début (17h30). Un point sera fait lors du prochain CAPFD.
 - **Caravanes du 12 au 15 mai** : Décision de faire partir des caravanes depuis la délégation. Reste à déterminer l'itinéraire et les participants. Ce point sera éclairci lors du prochain CAPFD.
- Liens avec le club de rugby de Grenoble** : Objectif de rencontrer les responsables du club, leur demander de répondre à un questionnaire de diagnostic et vérifier l'accessibilité des stades. Les élus sont enchantés par cette initiative.

Janvier :

- **Mobilisation du 10 février 2025** : Décision d'organiser une conférence de presse en invitant plusieurs médias. Cet échange permettra de présenter le point de vue de APF France handicap sur la loi du 11 février 2005 et de recueillir des témoignages.
- **Caravanes du 12 au 15 mai 2025** : Décision de faire partir une caravane de Grenoble. Un appel aux adhérents sera lancé en février pour recenser les participants.
- **Courriers aux nouveaux députés** : Réponses de trois députés : Thierry Perez (10ème circonscription), Sandrine Nosbe (9ème circonscription) et Hanane Mansouri (8ème circonscription). Proposition de rendez-vous en mars.
- **Proposition de groupe de travail sur le logement** : Grand intérêt pour cette thématique. Douze personnes se sont montrées intéressées trois jours après l'envoi du mail. Contact prévu avec l'association Un Toit Pour Tous.
- **Vidéo-verbalisations** : Mise en place de la vidéo-verbalisation à Grenoble courant 2025. Les détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) stationnement devront s'inscrire auprès de la mairie. La CMI sera associée à une plaque d'immatriculation, laquelle sera enregistrée comme non verbalisable pour les infractions liées au stationnement ou aux vignettes Crit'Air.

Vie Associative

Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,...)

Groupe inter-associatif accès

- **Poursuite des actions** : Continuation de nos efforts en fonction des demandes reçues, principalement concernant les logements et les parkings.
- **Recensement des communes** : Identification des communes de plus de 5000 habitants n'ayant pas créé de commission communale d'accessibilité. Un courrier leur sera adressé pour rappeler cette obligation.
- **Recensement des établissements recevant du public** : Inventaire des établissements qui n'ont pas déposé d'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD/AP). Une action à l'échelle nationale est prévue à la suite de ce travail.

Groupe Santé

- **Animation du groupe** : Handiréseaux a pris le relais pour animer le groupe. La première réunion a rassemblé de nombreux participants.
- **Première piste de travail** : Recueil de situations vécues de difficultés d'accès aux soins, afin de les analyser et de les transmettre aux institutions décisionnaires du soin et de l'accompagnement. Il ressort des réunions du Conseil Territorial de Santé un réel besoin de connaître « la vraie vie ».
- **Prochaine réunion** : Détermination des axes de travail pour 2025 ainsi que nomination de deux référents de commission.

Retour sur nos activités

Pendant la saison d'hiver (de janvier à avril), nous avons proposés des sorties ski chaque vendredi. En effet, nous avons mis en place un partenariat avec la station de ski de Vaujany, ce qui nous permet d'avoir tout le matériel nécessaire sur place (1 TandemFlex, 1 TandemSki et 1 GMS) et de pouvoir mettre à disposition 2 pilotes : Balthazard et Eric (bénévoles particulièrement investis à la délégation).



Nous avons vécu de superbes moments à la montagne, le plus souvent au soleil, avec des paysages merveilleux et des sensations de glisse exceptionnelles ! Nous montions jusqu'au Dôme des Rousses à 2800m d'altitude grâce au téléphérique et c'est parti pour une descente de plus de 1000m de dénivelé en empruntant des pistes rouges et bleues jusqu'à atteindre le télésiège de Clos Giraud pour remonter vers de nouvelles aventures.

Un grand merci à nos bénévoles Baltazard et Eric pour leur investissement.

De bonnes crêpes pour la chandeleur !

Les crêpes...de la confiture...de la crème de marron...du nutella (bien sûr!)... et du sucre, voilà tous les ingrédients réunis pour passer ce 12 février un bon après-midi gourmand à la délégation ! Nous étions une petite dizaine de personnes à avoir apprécié ce moment organisé par Vinlarie que nous remercions.



Succès pour les gourmandises !

Début Mars, a eu lieu notre traditionnelle vente de gourmandises dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques.

Du côté de la délégation de Grenoble, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos équipes de bénévoles ont tenu des stands de vente : Leclerc Comboire à Echirolles, la clinique Rocheplane à Saint Martin d'Hères, le CHU de la Tronche et Décathlon Caserne de Bonne. Plus de 20 bénévoles se sont relayés cette semaine. Nous remercions nos entreprises partenaires : Alpagel, SPARTOO, HP, Schneider, les mairies de Saint Martin d'Hères et Seyssins, la maison de retraite les Chantournes mais également l'IEM du Chevalon à Voreppe et APF Industrie.

A l'antenne de Vienne, la mobilisation a été semblable puisque de nombreux bénévoles ont tenu des stands sur les marchés de proximité. Nous remercions nos partenaires : Calor, Candia, la mairie de Vienne et d'Ampuis ainsi que l'école primaire de Saint-Cyr-sur-Rhône.

Ainsi, plus de 2000 produits ont été vendus ! Cette opération permettra de financer nos activités sportives et de loisirs tout au long de l'année.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur soutien lors de cette action et à vous, adhérents, pour vos nombreuses commandes !



C'est parti pour le rallye moto 2025 !

Nous l'attendions avec impatience et cela arrive enfin ! Nous reprenons la route le **samedi 13 septembre** pour notre plus grand bonheur.

Motards, sidecaristes et conducteurs de voitures anciennes se mobilisent pour prendre à bord de leurs véhicules des personnes en situation de handicap et faire une balade de plus de 50 km ! De bonnes sensations en perspective !

Cette année, cap sur le Vercors ! Nous prendrons la route au départ de Têche avec trois arrêts : Vinay, Tullins et Voiron pour faire une pause et vendre nos délicieuses pognes.

A l'arrivée à l'anneau de vitesse de Grenoble, vous serez accueillis par notre équipe de bénévoles pour vous restaurer et des animations sportives adaptées sont prévues.

Attention, nous demanderons que chaque participant en situation de handicap soit adhérent à l'association. Les inscriptions débuteront en juin.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Charlène au 04 76 43 13 28 ou 06 78 04 58 94 et par e-mail : charlene.moine@apf.asso.fr.



Une belle subvention accordée par le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes

Dans le cadre de l'opération « **Le challenge des pas connectés** » de la semaine du sociétaire du Crédit Agricole du 8 au 17 novembre 2024, APF France handicap a reçu une subvention de 3000€ afin de financer ses projets en 2025.

Ce défi mutualiste a permis de comptabiliser les pas effectués par leurs collaborateurs et Administrateurs ainsi que leurs clients.

La remise de chèque a eu lieu le 10 janvier dernier. Nous tenions à remercier chaleureusement toute l'équipe de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour leur accueil et bienveillance.



Fête de la délégation

La délégation est heureuse de convier ses adhérents le **jeudi 19 juin à 12h00** pour une journée festive, à la salle des fêtes de Poisat, pour la première fête de la délégation ! Nous avons à cœur de réunir l'ensemble des acteurs de l'association (adhérents, bénévoles, élus et salariés) qui s'investissent tout au long de l'année pour nos actions.

Un bulletin d'inscription sera envoyé à chaque adhérent dans les prochaines semaines.



AVRIL

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
Mardi 1	Cours de dessin avec un professeur de 14h à 15h à la délégation Matériel fournis	25 €	GRENOBLE
Jeudi 3	Atelier senior jeux de sociétés de 14h à 16h avec le centre social		VIENNE
Jeudi 10	Observation des oiseaux aux bois de la bâtie ou à l'Ovalie de Sassenage. RDV à 13h à la délégation et retour 17h	2€ pour le transport	GRENOBLE
Mercredi 16	Balade et pique nique au lac de Paladru RDV à 9h30 à la délégation et retour 16h Prévoir pique nique	10€ pour le transport	GRENOBLE
Jeudi 17	Sortie au souffleur de verre le matin + restaurant le midi. Tarif et horaire en cours de validation		VIENNE
Mercredi 30	Exposition Van gog à Lyon RDV à 9h30 à la délégation et retour à 16h Prévoir pique nique	18,90€ l'entrée + 10€ de transport	GRENOBLE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

Grenoble: Vinlarie EMIRGAND, vinlarie.emirgand@apf.asso.fr ou 04 76 43 13 28 (pour le vendredi ou Charlène Moine, charlene.moine@apf.asso.fr ou 06 78 04 58 94 (autres jours)

Vienne: Amandine Vigne, amandine.vigne@apf.asso.fr ou 04 74 85 71 09

SORTIES LOISIRS

MAI

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
Mercredi 14	Visite de la ville d'Annecy et de son lac RDV à 9h30 à la délégation et retour 17h	10€ transport	GRENOBLE
Mercredi 21	Visite du domaine des fauves (Les Abrets) RDV à 9h30 à la délégation et retour 17h Prévoir pique-nique	11€ + 10€ transport	GRENOBLE
Jeudi 22	Sortie pour la visite du Belvédère à Tupin Accès libre. Déjeuner à la guinguette de Condrieu et sur le route visite de l'île au Beurre		VIENNE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

Grenoble: Vinlarie EMIRGAND, vinlarie.emirgand@apf.asso.fr ou 04 76 43 13 28 (pour le vendredi ou Charlène Moine, charlene.moine@apf.asso.fr ou 06 78 04 58 94 (autres jours)

Vienne: Amandine Vigne, amandine.vigne@apf.asso.fr ou 04 74 85 71 09

JUIN

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
Mercredi 4	Pique nique à la Bastille RDV à 10h à la délégation et retour 16h		GRENOBLE
Mercredi 11	Musée de l'illusion à Lyon RDV à 10h à la délégation et retour à 17h	16€ + 10€ de transport	GRENOBLE
Jeudi 12	Sortie au parc des Oiseaux à Villard Les Dombes pique-nique sortie du sac..		VIENNE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

Grenoble: Vinlarie EMIRGAND, vinlarie.emirgand@apf.asso.fr ou 04 76 43 13 28 (pour le vendredi ou Charlène Moine, charlene.moine@apf.asso.fr ou 06 78 04 58 94 (autres jours)

Vienne: Amandine Vigne, amandine.vigne@apf.asso.fr ou 04 74 85 71 09

Dates à Retenir

Avril

Mardi 1	Cours de dessin avec un professeur	GRENOBLE
Jeudi 3	Atelier senior jeux de société	VIENNE
Jeudi 10	Observation des oiseaux	GRENOBLE
Mercredi 16	Balade et pique nique à Paladru	GRENOBLE
Jeudi 17	Sortie au souffleur de verre	VIENNE
Mercredi 30	Exposition Van Gog	GRENOBLE

Mai

Mercredi 14	Visite de la ville d'Annecy et de son lac	GRENOBLE
Mercredi 21	Le domaine des fauves (Les Abrets)	GRENOBLE
Jeudi 22	Visite du Belvédère à Tupin	VIENNE

Juin

Mercredi 4	Pique nique à la Bastille	GRENOBLE
Mercredi 11	Musée de l'illusion	GRENOBLE
Jeudi 12	Visite au parc des oiseaux	VIENNE

Important : Pour les activités et sorties organisées à Grenoble, en fonction des besoins de la personne en situation de handicap, un accompagnateur pourra être demandé.

